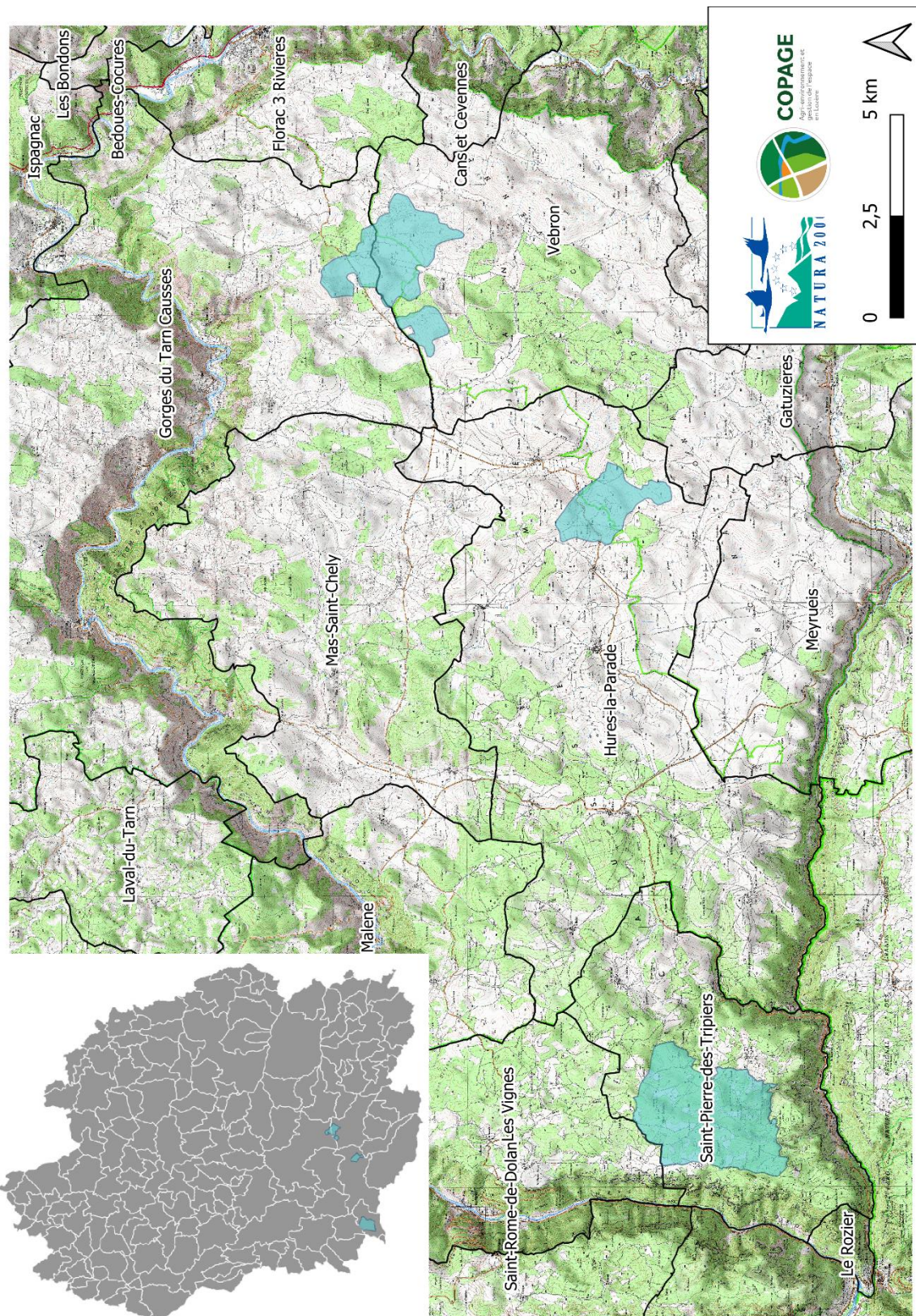


Fiche de synthèse du document d'objectifs du site Natura 2000 Causse Méjean FR9101379



Fiche d'identité du site :

Nom : Causse Méjean

Code : FR9101379

Statut : SIC 28/03/2008 – ZSC 07/04/2016

Validation du Document d'Objectif : 22/08/2013

Localisation : Lozère (48), Occitanie

Communes : Saint-Pierre des Tripiers, Hures La Parade, Vébron, Gorges du Tarn Causses

Superficie : 1630 ha

Opérateur du site : Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Animateur du site : COPAGE



Natura 2000 en quelques mots :

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise à la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) ainsi que leurs habitats. Chaque Etat européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif sur ces sites est de préserver ce patrimoine naturel en lien avec les activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence qui définit les enjeux et objectifs de conservation et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site. Ces actions se concrétisent principalement via les mesures agro-environnementales, les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000 (principe du volontariat).

Description du site :

Le site Natura 2000 du Causse Méjean, inscrit comme Zone Spéciale de Conservation depuis 2016, s'étend sur 1630 ha à une altitude moyenne de 950m. Ce site comprend quatre communes : Saint Pierre des Tripiers, Vébron, Hures-la-Parade et Gorges du Tarn Causses.

Le Causse Méjean est le plus élevé des Grands Causses. Sa position centrale et son étendue en font le plus riche sur le plan écologique et patrimonial. Le paysage caractéristique de cette région est constitué de grandes étendues de pelouses sèches dites « steppiques », désignées

comme « paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen » par l'UNESCO en 2011. On retrouve ces pelouses majoritairement sur la partie Est du causse. La partie Ouest est plus boisée, dominée par le pin sylvestre et la zone Sud-Ouest est marquée par les dolomies abritant des pelouses à Armeria. La partie intermédiaire est surtout constituée de landes à buis et genévriers.

Le site Natura 2000 englobe une mosaïque d'habitats naturels d'intérêt communautaire caractéristiques des causses, liée aux sols calcaires superficiels et secs, à l'absence de cours d'eau permanents et au climat méditerranéo-montagnard. Ces habitats occupent 6% de la surface du site transmis. A noter que les pelouses caussenardes d'allure steppique, qui ont valu la reconnaissance du causse à l'UNESCO, ne sont pas considérées comme des habitats naturels d'intérêt communautaire et occupent 55% de la surface du site transmis.

Huit espèces de chiroptères d'intérêt communautaire ont été répertoriées dans le site ou à proximité. Celles-ci fréquentent les grottes et pelouses du site.

L'activité agricole, dominée par l'élevage ovin pastoral, a façonné le territoire, de même que l'activité sylvicole depuis la déprise et les reboisements des années 1960-1970. Les activités de loisirs et de tourisme (chasse, randonnées, sport de pleine nature, etc.) se développent et jouissent d'une forte attractivité grâce à l'image « verte » véhiculée par le Causse Méjean et les gorges adjacentes du Tarn et de la Jonte.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (par ordre décroissant d'enjeu)

Habitat d'intérêt communautaire	Niveau d'enjeu	Surface (ha) ou Nombre d'entités	Etat de conservation	Menaces principales
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea 6220-6*	Très fort	12,1 ha	Mauvais	Embranchement et stabilisation du milieu ; permis de construire ; élargissement des routes
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 8210-10	Fort	1 ha	Inconnu	Activités sportives
Grottes non exploitées par le tourisme 8310-1	Fort	12	Inconnu	
Pelouses maigres de fauche de basse altitude 6510-7	Modéré	16 ha	Inadéquat	Intensification des pratiques agricoles
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de	Modéré	0.8 ha	Inadéquat	Mise en culture et intensification ;

l'Alyso-Sedion albi 6110-1*				abandon et embroussaillement
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*sites d'orchidées remarquables) 6210(*)	Modéré	46 ha	Favorable	Intensification des pratiques agricoles
Eaux oligomésotrophes calcaire avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> 3140-1	Modéré	0,1 ha	Inconnu	Introduction d'espèces exotiques ; Abandon de l'entretien
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses 5110-3	Faible	2,7 ha	Favorable	

Les espèces d'intérêt communautaire du site (par ordre décroissant d'enjeu)

Espèce d'intérêt communautaire	Note d'enjeu	Menaces
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> 1303	Modéré	Dérangements en hibernation et lors des périodes de reproduction
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> 1304	Modéré	
Petit Murin <i>Myotis blithii</i> 1307	Modéré	
Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i> 1308	Modéré	
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersi</i> 1310	Modéré	
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i> 1323	Modéré	
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis ermarginatus</i> 1321	Faible	

Grand murin <i>Myotis myotis</i> 1324	Faible	
---	--------	--

Objectifs du site

Objectif de développement durable	Habitats et espèces concernés	Exemple d'actions
Maintien des milieux ouverts et de leur richesse biologique	6110 6220-6 6510 Pelouses steppiques	Maintenir des pratiques pastorales extensives et de la fauche
Restauration des milieux ouverts	5130 6210 6220-6 Pelouses steppiques	Maitriser et contenir la colonisation des ligneux
Prendre en compte la présence de milieux remarquables sensibles dans les projets d'aménagement	6210 6220-6 6510 Pelouses steppiques	Limiter l'artificialisation Maitriser la fréquentation touristique
Favoriser la biodiversité au sein des zones boisées	9150	Privilégier les essences autochtones Maintenir des ilots de sénescence dans les forêts âgées
Favoriser la cohésion des activités économiques et de loisirs, et faciliter leur prise en compte des enjeux environnementaux sur le territoire	Tous	Canaliser le passage d'engins motorisés Entretien des éléments structurants du paysage
Communiquer sur les enjeux du site	Tous	Faire connaître le site et ses objectifs aux acteurs locaux Encourager les pratiques respectueuses de la conservation des habitats et espèces
Suivre l'évolution des habitats et espèces	Tous	Suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats et la dynamique des ligneux Suivre l'évolution des pratiques agricoles sur les prairies naturelles de fauche
Améliorer les connaissances	Tous	Compléter les inventaires relatifs aux habitats et espèces

		Etudier la reconquête de la végétation spontanée après un incendie
--	--	--

Pour en savoir plus :

Contacts :

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes – 22 rue Justin Gruat 48400 Florac Trois Rivières – 04.66.44.03.92 – contact@ccgcc48.fr

COPAGE – 25 avenue Foch 48000 Mende – 04.66.65.64.57 – copage@lozere.chambagri.fr

Sources d'information :

Site du Ministère de la transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Site de la DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Site de la DDT48: <https://www.lozere.gouv.fr/>

Site du Parc national des Cévennes : <http://www.cevennes-parcnational.fr>

Site de l'opérateur : <http://www.copage-lozere.org/>